



COMPTE RENDU DE LA REUNION DES INSTRUCTEURS NATIONAUX

TIR SUR CIBLE DU 19 novembre 2022

PRESENTS : JJ Yver, M.Renard, S.Estier, Y.Belpré, S.Zerrouki, F Chauvel, P Audu, Ph Defieux

EXCUSÉS : Ch Martinel, M Dehaenne, R Dalbesio.

Patrick Audu, responsable du corps des Instructeurs Nationaux, ouvre la séance à 9 h 50.

Point 1 Présentation du mémoire de Jean-Claude Buricand.

TITRE du mémoire : **L'ENTRAINEUR MEF1**

- Les missions du MEF1
- Les prérogatives
- Supervision des diplômés T1, RIFAT, IEF1,
- Il supervise l'activité des initiateurs
- Organisation de compétitions.
- Pédagogue
- Présente les entraînements (fiches d'entraînements).

La formation du MEF1, supervisée par un MEF2 :

Il doit planifier l'activité, les journées de formation, Il organise une compétition de TSC, en relation avec le Président du club et le Directeur de la piscine. Il organise le bassin et supervise les responsabilités des Juges.

Il motive le capitaine de son équipe pour qu'à son tour ce dernier motive les compétiteurs.

Il organise des ateliers « matériel ».

DE plus, Jean-Claude découvre l'activité Handisport actuellement.

Question sur la responsabilité du MEF1 dans l'entraînement de compétiteurs de l'équipe Elite de France. Plutôt compétiteurs de niveau national.

Autres questions réponses sur les responsabilités du MEF1, notamment sur les possibilités de valider les diplômes d'initiateur. Le site de la commission est à revoir sur la validation des diplômes.

Dans l'hypothèse où un livret pédagogique serait créé, il devra être validé par la commission nationale de TSC puis par le Comité Directeur National de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins.

Le mémoire de Jean-Claude pourrait être un bon manuel de formation pour les candidats MEF1.

Après échanges, le collège des Instructeurs Nationaux valide le MEF2 de Jean-Claude Buricand. Validation à l'unanimité moins l'abstention d'un de ses tuteurs, compte tenu de sa position de tuteur.

Jean-Claude va compléter son mémoire à la suite des remarques de Instructeurs, et le transmettre au collège. Après validation, le mémoire sera mis sur le site de Tir sur Cible.

Les Instructeurs Nationaux félicite Jean-Claude pour son travail et sa présentation.

Point 2 : Présentation du mémoire de Thierry DUCHER

TITRE du mémoire : Le Tir sur Cible : **LA PRECISION**

Le but de ce mémoire est d'être diffusé.

Thierry est aussi Initiateur de Tir au pistolet.

Point majeur : la sécurité, des rappels sont précisés (rechargement de l'arbalète, le retour après le tir, l'état du matériel, à contrôler souvent).

Rappels des principes élémentaires : position, visée, lâcher, rappels des composants de l'arbalète.

Le point primordial : la position du tireur qui doit toujours être la même (stabilité, lestage, etc.).

La prise en main, la position des doigts, le réglage de la gueuse ou ventouse.

Le lâcher et la respiration : pas de mouvements parasites.

La tenue de l'arbalète après le départ de la flèche, la maintenir jusqu'à l'impact.

La visée, le réglage. La contre-visée, les erreurs de visée.

La visualisation mentale des séquences de tir, avec blocage de la position et des articulations et stabilisation de l'arbalète.

Une question sur le point dur de la queue de détente, quand il est plus ou moins sensible. Une autre question sur l'obus et son changement, qui peut ensuite nécessiter de reconstruire les tirs suivants, et de rajuster si besoin. Question aussi sur l'usure des sandows, et l'impact éventuel de la température du bassin.

Après échanges, le collège des Instructeurs Nationaux souligne cet excellent outil pédagogique de Thierry. Le collège valide, à l'unanimité, le MEF2 de Thierry DUCHER.

Thierry va compléter son mémoire avec les remarques des Instructeurs, et l'adresser aux membres du collège pour validation. Il sera ensuite mis sur le site, et sera un support pédagogique pour les formateurs.

Les Instructeurs Nationaux félicite Thierry pour son mémoire et sa présentation.

Point 3 : L'OPEN INTERNATIONAL, suite demande de Christophe.

Christophe précise dans un message adressé aux IN les règles d'hygiène, en préambule.

Priorité aux équipes étrangères.

32 équipes soit 96 compétiteurs sur 8 couloirs, 12 séries. Et trois séries de jeunes.

Organisation à prévoir :

1. Contact des responsables des nations étrangères pour leur demander qu'ils confirment par écrit leur intérêt de venir à l'Open, en leur précisant les contraintes du déplacement et des coûts. Ces responsables (Présidents de Fédération) doivent préciser combien de compétiteurs de leur pays viendront (nom du capitaine, des compétiteurs). Leur demander de compléter le bulletin d'inscription et de le faire parvenir avant le 31 décembre, avec versements des frais ou acompte important.
2. Cela permettra de connaître le nombre de compétiteurs des nations étrangères qui viendront à Caen.
3. En parallèle définir le nombre de compétiteurs nationaux qui pourront venir, et donc le nombre de clubs.
4. Hypothèse 50 % de compétiteurs nationaux, soit 16 équipes de 4 personnes avec leur capitaine. Les équipes de trois compétiteurs seront-elles mixtes ? Y aura-t-il des équipes composées uniquement de féminines ?
5. Au moins une équipe par région. Demander aux Pdts de région de définir le nombre d'équipes possibles, en précisant qu'il pourra y avoir un nombre maximum d'arrêter si trop d'équipes sont inscrites au départ.
6. Concernant les jeunes, y en aura-t-il 24 ? Sachant que l'Open se déroulera 1 mois après le championnat de France ?
⇒ A noter : cet Open est une vitrine pour le tir sur cible sur le plan international, et une promotion pour cette discipline.

Point 4 : Coursus pour l'obtention du niveau de JF1.

Important : rappeler que les juges doivent se recycler régulièrement, compte tenu des évolutions du règlement, notamment.

Coursus de base : validation des connaissances (une journée de formation ?), arbitrage des points de base : contrôle des arbalètes, chronométrage et pigeage. Les trois postes peuvent être pratiqués dans une ou plusieurs compétitions.

Être titulaire de la licence et avoir son CACI.

Faire la demande au Pdt de la commission régionale, qui transmettra, avec son avis, au responsable des Juges de la commission nationale. Ce dernier informera le collège des JF2.

Une recommandation proposée par D Genard : réunir les Instructeurs Nationaux en visio, sous réserve du bon fonctionnement des connexions. Comme cela a été organisé il y a peu, certains sujets peuvent en effet être traités en visioconférence.

Pour garder la dynamique du collège des instructeurs et pour la présentation des mémoires, les instructeurs nationaux pensent qu'une réunion annuelle en présentiel est nécessaire pour écouter les candidats et échanger avec eux.

